

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 5 avril 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	19
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	3

Date de la convocation
18/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez.

Secrétaire de séance : Jean de la Rochefoucauld.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-04-023

OBJET : Vente de l'ancienne trésorerie à la CCA800

Le Maire indique que dans le cadre du développement de nouvelles compétences au sein de la Communauté de Communes Altitude 800, celle-ci est à la recherche d'un nouveau bâtiment afin de jouir de plus d'espace.

Dans cette perspective, la commune de Levier envisage de céder le bâtiment de l'ancienne trésorerie situé au 2 rue de Salins au prix de l'estimation des domaines soit 235 720.00€.

Le Maire précise que les garages à l'arrière du bâtiment qui avaient vocation à être démolis pourraient être conservés par la CCA800, ces derniers pourraient alors être cédés pour la somme de 15 480.00€.

Exposé du maire entendu, les membres du Conseil Municipal **17 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre** :

- Valident la mise en vente du bâtiment situé au 2 rue de Salins pour un montant de 235 720.00€ ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 9 AVR. 2024
ID : 025-200068401-20240405-2024_04_023-DE



Le Maire,
Marc SAULNIER.